



QUELLE HISTOIRE, CE SOIR DE DÉCEMBRE 1503 !!!

Le 7 décembre 1503, le promoteur contre Jean Pescheux, boulanger, clerc, de Montieramey. De l'exposé du promoteur et des aveux de l'accusé résultent les faits suivants.

Il y a moins d'un mois, l'accusé, Jacques Perreau, et Jean Jarallot l'aîné, sachant que frère Jean Moreau, prêtre, religieux de Montieramey, se trouvait chez Jean Gauffre, de Mesnil-Saint-Père, se rendirent dans cette maison.

Il était huit ou neuf heures du soir. Frère Jean Moreau était à table et soupait avec Jean Gauffre et sa femme.

L'accusé et ses complices mirent la main sur lui en disant : « Nous vous aurons, maistre moyne; il ne vous appartient pas céans ».

Gauffre leur dit : « Il me plaist bien qui soit en maison ; c'est mon compère et mon amy ».

Sa femme se mit à crier: « Au meurtre ».

Jacques Perreau la prit aux cheveux et lui donna des coups de poing.

Puis l'accusé et ses complices prirent le religieux par les bras, l'entraînèrent de force hors de la maison, l'emmenèrent dans les champs, et l'attachèrent à un arbre avec sa ceinture.

Au bout d'un moment ils le délièrent, lui ôtèrent ses souliers qu'ils coupèrent avec un couteau et déchirèrent ensuite et, malgré le froid, le firent promener longtemps pieds nus dans la campagne.



Après cela ils se dirent l'un à l'autre : « Menons le neyer en l'estang, et luy ferons boire de l'eau, et si peult eschaper il eschaperà ».

Le religieux leur dit : Se vous me voulés neyer, laissés moy confesser ».

« Nous ne sommes pas confesseur » lui répondit Jacques Perreau ; « tu te confesseras à ung arbre ».

Le religieux, craignant leur fureur, leur promit, pour échapper de leurs mains, de leur donner deux testons (ancienne monnaie d'argent), et sur le champ il remit à Jean Pescheux un signet d'argent de la valeur de 10 sous tournois.

Enfin l'accusé et ses complices le ramenèrent à la maison de Jean Gauffre auquel ils recommandèrent de ne rien dire, après quoi l'accusé le reconduisit jusqu'à Montieramey.

Le promoteur conclut à ce que Jean Pescheux soit déclaré excommunié, mis en prison et puni selon l'exigence du cas.

Aucun témoin n'est cité. L'accusé est constitué prisonnier, puis mis en liberté à sa caution juratoire, et le lendemain il est déclaré excommunié, condamné à une amende de 4 écus d'or et de 4 livres de cire, et aux dépens.

La même peine est prononcée contre Jacques Perreau .

Relevés par Élisabeth HUÉBER

Sources : Inventaire sommaire des Archives départementales antérieurs à 1790, Aube, Archives ecclésiastiques série G, tome deuxième, page 328



1630 - UN PATRONYME PEU ORDINAIRE

Le Lundi Vingt troijzeu- Septembre a
 1630 ayt baptizé Nich Va ou Il me playt
 fille de Jacques Va ou Il me playt et
 Georgette benat sa fe La marraine qui
 a nommé a esté Nicole Trenard, L'autre
 marraine Oudette bullat Le parrain
 Nicolas Regnault

Le lundi vingtroisième septembre a
 esté baptisée **Nicole Va ou Il me playt**
fille de Jacques Va ou Il me playt et
Georgette Benat sa fe La marraine qui
 a nommé a esté Nicole Trenard, L'autre
 marraine Oudette bullat Le parrain
 Nicolas Regnault

Sources : Archives départementales Aube, Montiéramey 1564-1668, page 94/187
 Relevé par Annick MARTY



1703 - TUÉ PAR LA Foudre

1703.
 La 8^e aoust a esté tué d'un Coup de foudre Nicolas fils de
 M^{re} Edme Lafille Lieutenant en Cette Justice. et a esté inhumé
 au Cimetiere de Cette paroisse le 9^e dud Mois, au Convoy et
 funérailles duquel ont assisté led Lafille, Jean Germain,
 Monsr de Vaux, et Monsr de Troyes qui ont Signez avec nous

Le 8e aoust a Esté tué d'un Coup de foudre **Nicolas fils de**
Mtre Edme Lafille Lieutenant en Cette Justice et a Esté Inhumé
 au Cimetiere de Cette paroisse le 9e dud Mois, au Convoy et
 funérailles duquel ont assisté led Lafille, Jean Germain,
 Monsr de Vaux et Monsr de Troyes qui ont Signez avec nous



Relevé par Élisabeth HUÉBER

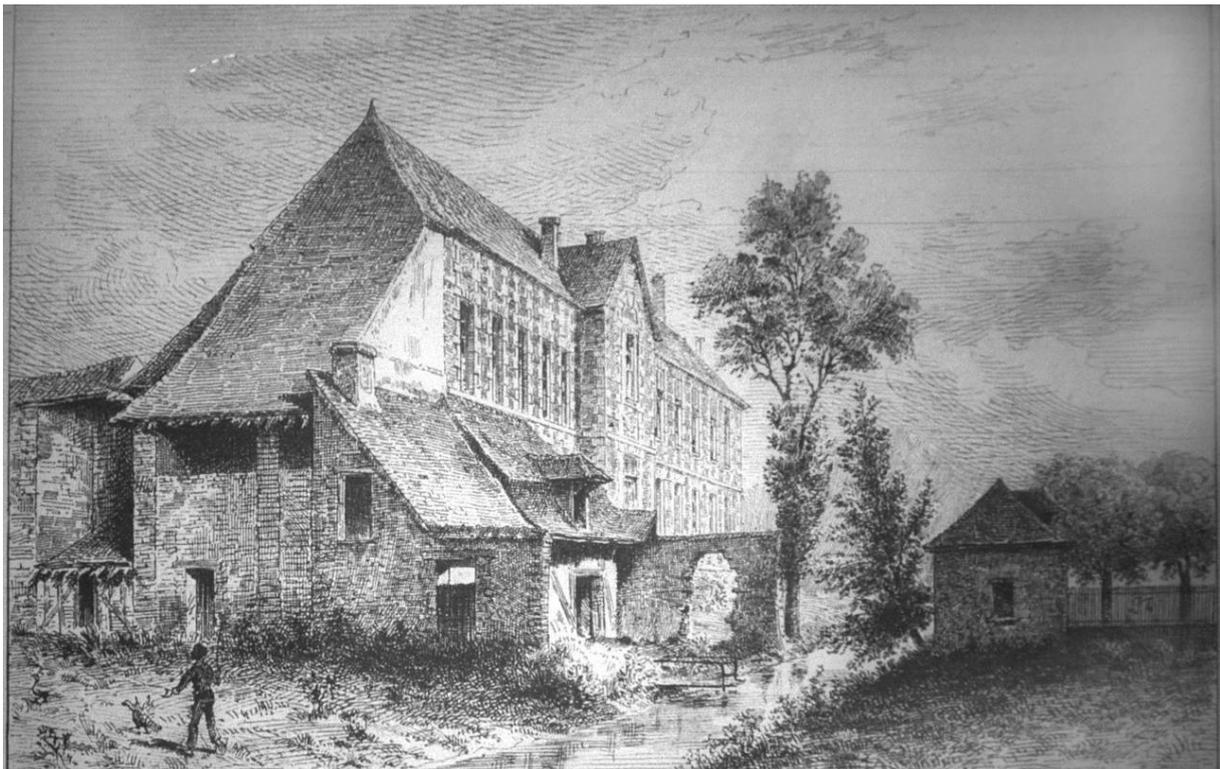
Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Montiéramey, 1687-1725, vue 45/166



JANVIER 1704 - INHUMÉE À L'ABBAYE

① an De grace 1704 le vingt Cinq Janvier est
décédé Madame Champagne, donnée a Messrs les
Religieux, le Corps de laquelle a été levé
par nous prestre Curé Soussigné le vingt
Six des mois & an susdit & a été présenté
vu cette paroisse puis conduit en l'Eglise
abbatiale pour y Recevoir la Sepulture des
des fidels en presance de Laurent Salomon, Jean
masson, et Louis grimon qui ont signez avecq nous

Lan De grâce 1704 le vingt Cinq Janvier est
décédé **Madame Champagne**, donné a Messrs les
Religieux, le Corps de laquelle a été levé
par nous prestre Curé Soussigné le vingt
Six des mois & an Susdit & a été présenté
vu Cette paroisse puis Conduite vu l'Eglise
abbatiale pour y Recevoir la Sepulture des
des fidels en presance de Laurent Salomon, Jean
masson, et Louis grimon qui ont Signez avecq nous



L'abbaye par Charles FICHOT

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Montieramey, 1687-1725, vue 49/166
Gravure de Charles FICHOT diffusée sur wikipedia par G.Garitan, travail personnel



JUIN 1704 - MORTE EN PRISON



L'an de grace 1704 est morte dans la prison
 de ce lieu **Simonne gauthié natif de la paroisse
 du Mesgny St père** la nuit du vingt huit au
 vingt neuf Juin & a Esté Inhumé par moy
 prestre Curé dud lieu le vingt neuf Juin
 en presance de laurent salomon, et Jean
 Lorme qui ont signéz avecq nous

Lan de grâce 1704 est morte dans la prison
 de ce lieu **Simonne gauthié natif de la paroisse
 du Mesgny St père** la nuit du vingt huit au
 vingt neuf Juin & a Esté Inhumé par moy
 prestre Curé dud lieu le vingt neuf Juin
 en presance de laurent Salomon, et Jean
 Lorme qui ont Signéz avecq nous

Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Montiéramey, 1687-1725, vue 50/166



1735 - CHASSÉ PAR SES FILLES

L'an de Grâce 1735 Le 4^e May a Esté Inhumé au Cimetière
 de Celieu un pauvre homme Mort dans La Grange de La Veuve
 Louis thierry a qui Il a dite avoir deux fille a brienne qui l'ont
 Chassé de Chez Elle. au funeraillle Duquel ont assiste Claude
 Guillemain qui a Signé Et Louis Ronçin qui a desclaré ne Savoir
 Signé Guillemain L'RM

Lan de Grâce 1735 Le 4e May a Esté Inhumé au Cimetiere
 de Celieu **un pauvre homme Mort dans La grange** de La Veuve
 Louis thierry a qui Il a dite avoir deux fille a brienne qui l'ont
 Chassé de Chez Elle au funeraillle Duquel ont assiste Claude
 Guillemain qui a Signe Et Louis Ronçin qui a desclaré ne Savoir
 Signe

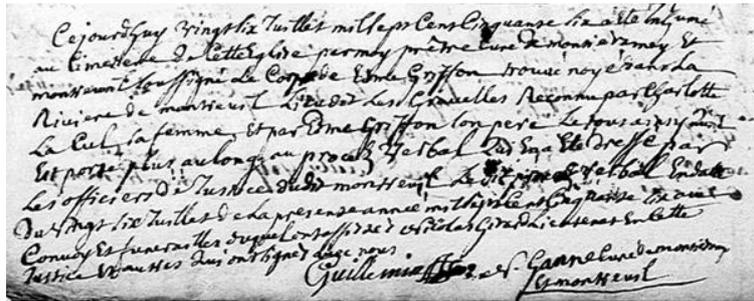


Relevé par Élisabeth HUÉBER

Source : Site AD 10, Recherches, Documents numérisés, Généalogie, Montiéramey, 1726-1756, vue 48/177



NOYÉ DANS LA BARSE EN 1756



Ce jourdhuy vingt six juillet mil sept Cent Cinquante six a été inhumé au Cimetiere de Cette Eglise par moy prêtre curé de montieramey Et montceaux soussigné Le Corps de **Edme Griffon trouvé noyé dans La Riviere de montiéramey** Lieu dit Les Gravelles Reconnu par Charlotte La Cul sa femme, Et par Edme Griffon son père Le tout ainsy qu'il Est porté plus au long du proces verbal Qui en a Eté dressé par Les officiers de Justice dudit montiéry Le dit proces verbal En date du Vingt six juillet de La presente année mil sept Cent Cinquante six au Convoy Et funerailles duquel ont assistes Nicolas Girard Lieutenant En Cette Justice Et austres Qui ont signés avec nous.



La Barse

Relevés par Élisabeth HUÉBER
Sources : Site Archives de l'Aube, Généalogie, Montiéramey, 1726-1756, vue 174/177
Photo : Chantal LEDUC catuacity.com



PROJET DE DÉMOLITION DE LA CHAPELLE SAINT BLAISE - 1766

Ordonnance du 4 mai 1766 pour la démolition de la chapelle de Saint Blaise

A la requête des abbés de l'abbaye royale de Montiéramey, le prieur seigneur du prieuré de Saint Jean en Chastel, réuni à cette abbaye, demande à l'évêque de Troyes la démolition de la chapelle Saint Blaise dépendant du prieuré et sa translation ainsi que son office dans l'église paroissiale de Saint Martin ès Vignes aux faubourgs de Troyes. Le terrain ainsi dégagé pourrait être acensé à l'abbaye. Le curé de Saint Martin ès Vignes est d'accord.

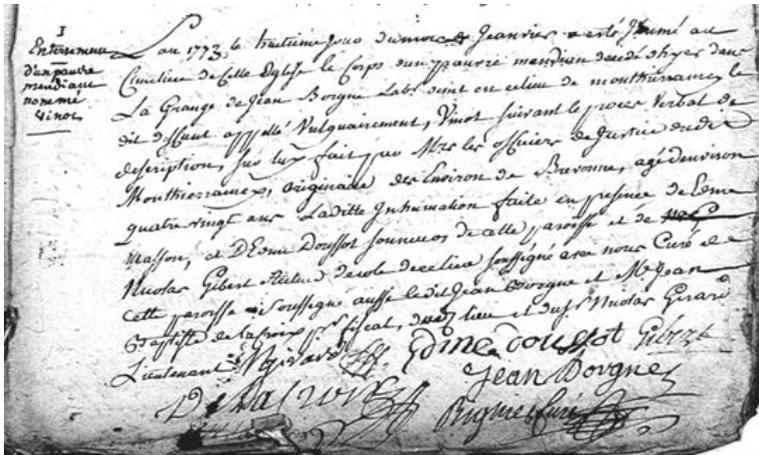
L'évêque ordonne que :

- la chapelle Saint Blaise sera démolie, son titre passera du prieuré de Saint Jean en Chastel à l'église Saint Martin ès Vignes
- le prieur devra faire célébrer une messe basse les dimanches et fêtes et l'office annuel le jour de la fête de Saint Blaise, dans l'église Saint Martin ès Vignes
- les trois reliquaires dont deux renferment des reliques de Saint Blaise, Saint Grégoire et Saint Benoit et le troisième sans étiquette, ainsi que la pierre sacrée seront transportés « avec la plus grande decence » dans l'église Saint Martin ès Vignes
- le prieur pourra disposer de l'emplacement libéré de la façon la plus avantageuse

Relevés par Véonique FREMIET MATTEI
Sources : AD Aube G64



1773 - ENTERREMENT D'UN PAUVRE MENDIANT



L'an 1773, le trentième jour du mois de Janvier a esté inhumé au Cimetiere de Cette Eglise le Corps d'un pauvre mendiant décédé dhyer dans La Grange de Jean Borgne Labr demt en ce lieu de Monthierramey **le dit deffunt appelé vulguairement, Vinot** Suivant le proces Verbal de description Sur luy fait par Mrs les officiers de Justice dudit Monthierramey, **originaire ou Environ de Brevonne, agé denviron quatre vingt ans** Laditte inhumation faite en presence de Edme Masson, et dEdme Doussot Sonneurs de cette paroisse, et de Nicolas Gibert Recteur decole de ce lieu Soussigné avec nous Curé de Cette paroisse et Soussigné aussi ledit Jean Borgne et Me Jean Baptiste delaCroix pr fiscal, dudit lieu et dusr Nicolas Girard Lieutenant



Relevés par Élisabeth HUÉBER
Sources : Site Archives de l'Aube, Généalogie, Montiéramey, 1757-1780, vue 117/171
Gravure : gallica

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France